



EXTREME VIOLENCE

Ce mercredi 12 mars la journée aurait pu très mal se terminer pour notre collègue du C0 lourdement agressé.

En effet, à l'issue des promenades vers 15h15, notre collègue se rend à la cellule d'un détenu de 19 ans entré dans l'administration pénitentiaire en mars 2022 car ce dernier tape à la porte de sa cellule.

Alors que rien ne laissait présager dans la personnalité de ce jeune pensionnaire un passage à l'acte d'une telle violence le surveillant d'étage a, après les contrôles sécuritaires, subi les foudres d'un individu **hostile et déterminé.**

Mécontent que notre collègue qui était sur les mouvements promenades n'ait pas répondu à ses appels ce « voyou » a alors tenté de quitter sa cellule.

Alors que le surveillant faisait barrage cette « crapule » a asséné un coup de poing sur la face gauche de l'agent avant de le saisir par son gilet pare-lame pour l'entraîner en cellule.

La présence d'un auxi et son intervention permettront à l'agent de tenter de maîtriser le détenu avant que la vigilance du surveillant du C2 ne lui permette de porter secours au C0 accompagné d'un second détenu. L'alarme étant inopérante un appel vocal sur les ondes permettra au gradé et aux surveillants de venir porter assistance.

Après des tergiversations !!!!! une MEP sera décidée et le détenu conduit en cellule disciplinaire au QMA dans la mesure où le quartier disciplinaire du QCD est toujours en attente de travaux.

Face à la virulence du détenu l'agent a été blessé au visage et au genou.

Le syndicat local **FO** justice du CP de Nantes constate que quelques semaines après une surveillante du QMA c'est la seconde fois qu'un agresseur saisi et agrippe nos gilets pare-lame pour entraîner un personnel en cellule.

Même si l'Administration ne semble pas avoir retenu une proposition de réduire les effectifs du bâtiment C pour mettre en place l'îlotage avec le surveillant acteur cet évènement nous montre que ce secteur est particulièrement sensible et a besoin d'une bonne couverture.

Pour le syndicat local FO justice du CP de Nantes **le surveillant acteur ne doit en aucun cas être synonyme de compression d'effectif au nom de l'îlotage car la sécurité des agents doit être et doit rester une priorité.**

Le syndicat local FO justice du CP de Nantes **s'étonne des tergiversations concernant la mise en prévention et l'absence de bon sens.**

Le syndicat local FO justice du CP de Nantes **apporte son soutien à notre collègue lourdement agressé et espère des suites judiciaires rapides et exemplaires.**

SLP FO Justice CP Nantes
Le : 13 /03/2025

